

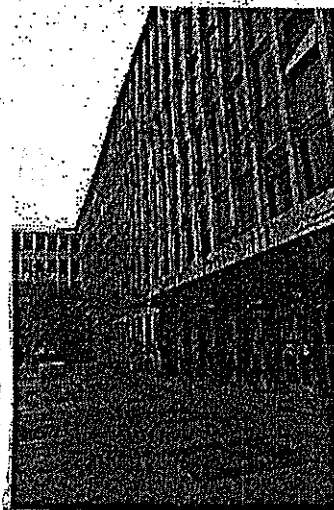
# La Sorbonne Nouvelle (Paris III) une université en péril

L'université de la Sorbonne nouvelle (Paris III) a été créée en 1970. Ancrée dans le Quartier Latin, la Sorbonne Nouvelle manifeste par son nom le projet de ses fondateurs, unissant la très ancienne tradition académique de la Sorbonne et la nécessaire ouverture aux disciplines et aux approches nouvelles dans le champ des langues, des Lettres, des Arts et de l'étude des sociétés contemporaines.

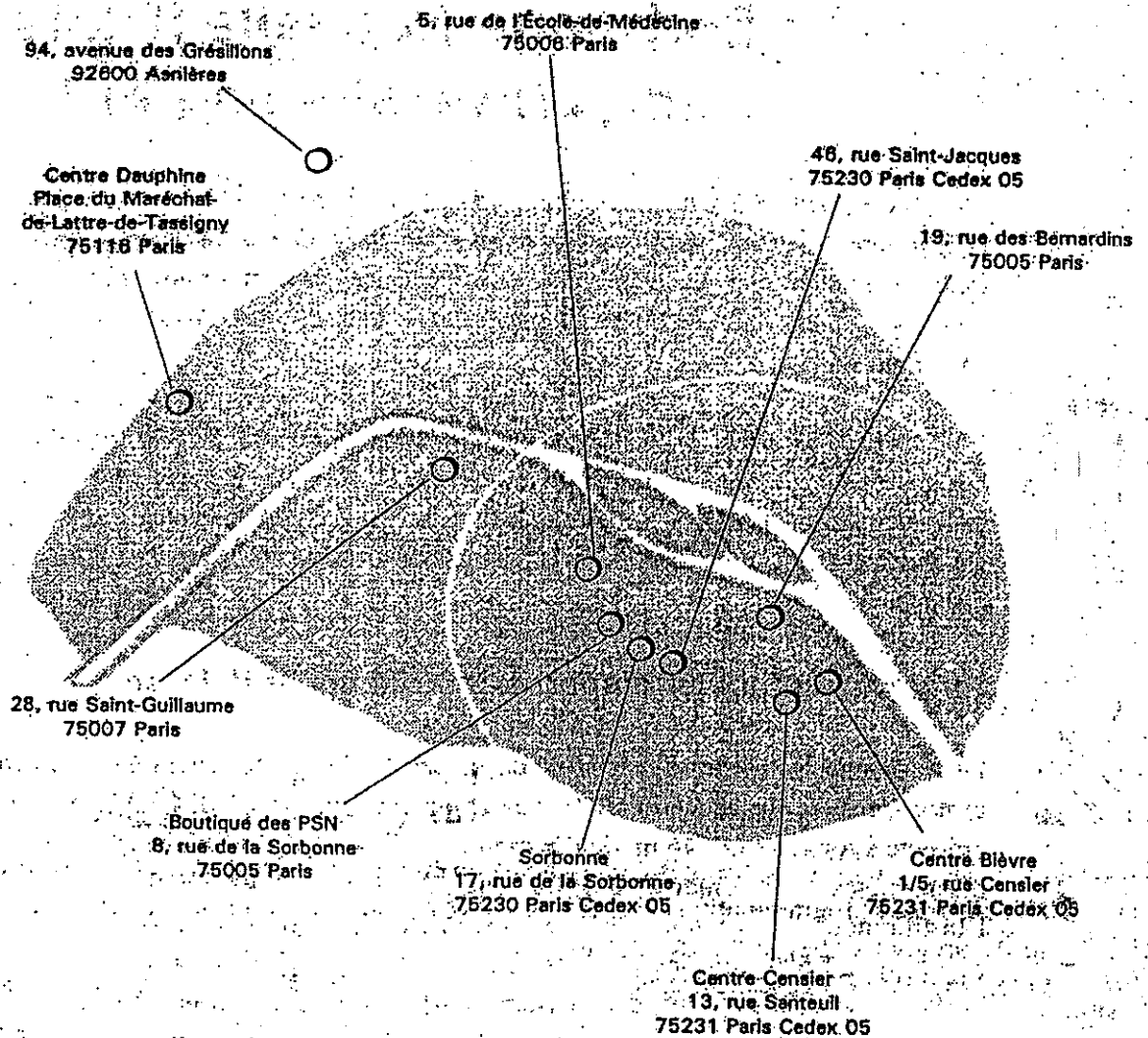
L'université accueille aujourd'hui chaque année près de 20 000 étudiants. Son attractivité internationale est très forte (ainsi, la moitié des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle sont de nationalité étrangère) et le passage au LMD, à la rentrée 2005, devrait encore l'accroître. 150 thèses sont soutenues chaque année et les chercheurs de la Sorbonne Nouvelle sont parmi les plus renommés dans leurs disciplines.

## Un parc immobilier dispersé, insuffisant et délabré

La Sorbonne Nouvelle est installée dans une dizaine d'implantations très dispersées : outre le centre Censier, qui accueille 70 % des étudiants dans ses 23 894 m<sup>2</sup>, l'université est également présente à Asnières (5 146 m<sup>2</sup> de l'Institut d'Allemand), à Dauphine (980 m<sup>2</sup> de l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs), rue Saint-Guillaume (1 409 m<sup>2</sup> de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine), rue de l'Ecole de Médecine (1 605 m<sup>2</sup> de l'Institut du Monde anglophone), à la Sorbonne (2 857 m<sup>2</sup>), rue des Bernardins (958 m<sup>2</sup> de l'Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées), au centre Bièvre (1 950 m<sup>2</sup>) et aujourd'hui rue des Irlandais (environ 2 200 m<sup>2</sup>), dans l'ancien bâtiment du CNDP, en voie de réhabilitation. S'ajoutent à ces bâtiments les bibliothèques interuniversitaires qui ont été rattachées à la Sorbonne Nouvelle : bibliothèque Sainte-Genève, bibliothèque interuniversitaire des Langues Orientales (trois implantations), bibliothèque Sainte-Barbe (ouverture prévue en 2007). La dispersion de ces locaux et leur statut patrimonial très varié (bâtiments de la Ville de Paris, de l'Etat ou loués, parfois partagés avec d'autres établissements) entraînent des difficultés de fonctionnement et des surcoûts importants.



Par ailleurs, les surfaces allouées à la Sorbonne Nouvelle sont très insuffisantes pour y loger convenablement ses activités. Ses 38 000 m<sup>2</sup> sont, tous les jours de 8 h à 21 h, y compris les samedis, 11 mois par an, totalement saturés (à peine plus de 2 m<sup>2</sup> par étudiant, sans compter les personnels administratifs et enseignants-chercheurs). Une étude menée en 2001 sur la base des prescriptions officielles en matière de surfaces universitaires (SR 97) concluait que 98 000 m<sup>2</sup> devraient être affectés à la Sorbonne Nouvelle pour qu'elle puisse fonctionner décemment. Actuellement, ce sont les activités de recherche et la vie étudiante qui souffrent le plus du manque de locaux : étudiants reçus par leurs professeurs dans des salles surpeuplées, pas de salles d'étude, pas de bureaux pour les chercheurs, locaux associatifs partagés avec le tutorat, secrétariats surchargés, limitation des activités culturelles et sportives, etc. L'université est contrainte chaque année de refuser à des centaines d'étudiants de première année l'inscription dans les filières les plus demandées.



Enfin, l'état des constructions inspire les plus vives inquiétudes. Le principal problème tient à l'amiante. Censier, qui représente à lui seul 60% des surfaces de l'université, a été floqué à l'amiante lors de sa construction en 1964-65 pour protéger le bâtiment, à structure métallique, des risques d'incendie. Quand le danger que représentait ce floqué a été connu, l'université l'a fait encoffrer d'un revêtement de plâtre étanche (travaux exécutés entre 1979 et 1983). L'air est donc sain depuis cette date (des analyses sont pratiquées régulièrement) mais l'amiante est toujours là. Elle constitue un risque majeur (le revêtement de plâtre a maintenant plus de vingt ans d'âge) et empêche tous les travaux de rénovation de Censier. Par exemple, il est impossible de changer les fenêtres, qui datent de la construction du bâtiment (1965), et plusieurs d'entre elles, dangereuses, ont dû être soudées pour assurer la sécurité des usagers. Le centre d'Asnières est lui aussi entièrement ignifugé avec de l'amiante. Même en dehors de tout accident imposant la fermeture immédiate des bâtiments, la législation interdira bientôt l'accueil du public dans des locaux amiantés. D'autres implantations, même si elles ne sont pas amiantées, présentent, elles aussi, des problèmes de sécurité : bâtiments historiques non conformes aux règlements en vigueur, bâtiments mal adaptés à l'usage qui en est fait, issues de secours impraticables, sols trop chargés, etc.

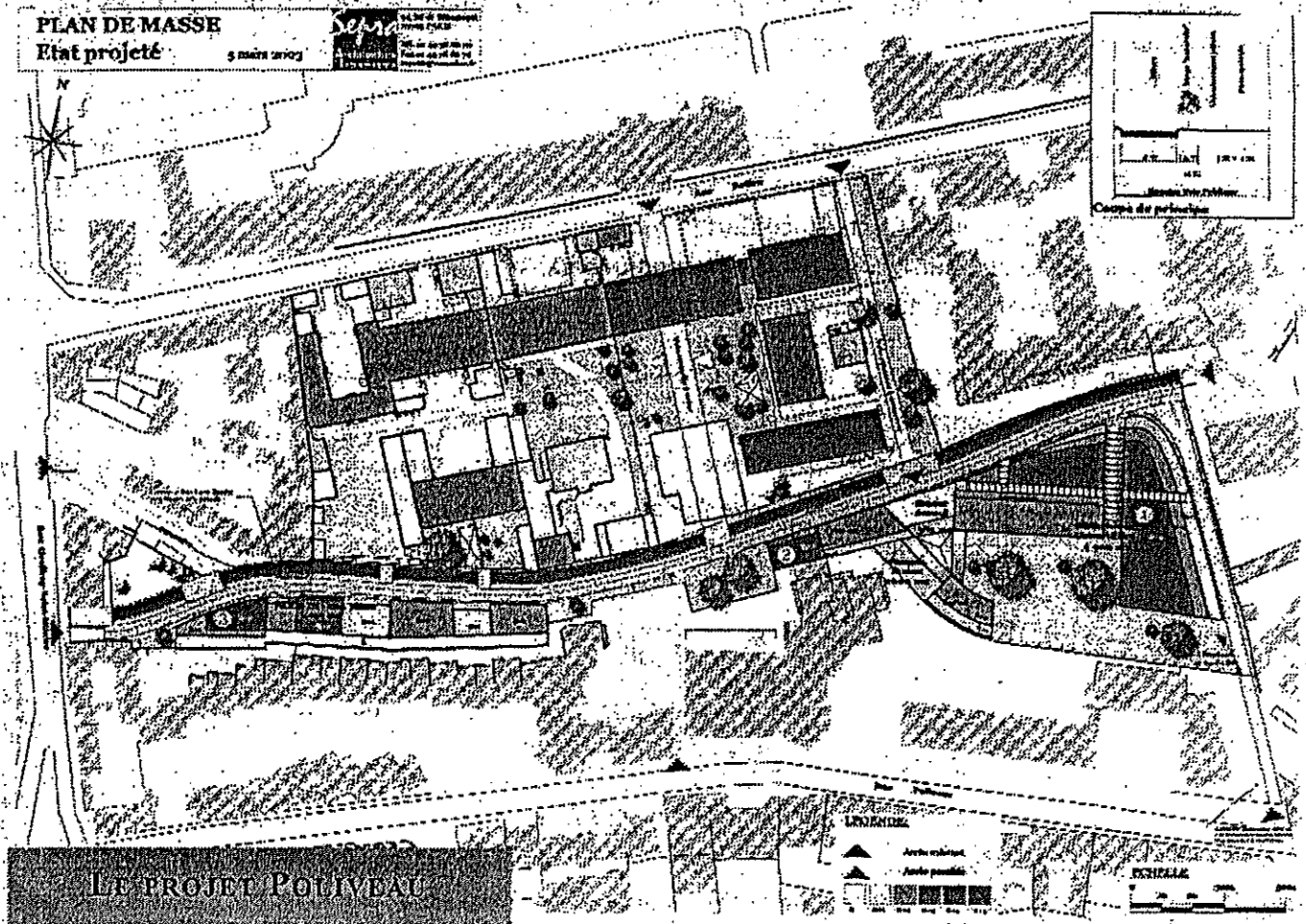
## Un projet de développement cohérent

Devant cette situation qui met en cause la survie-même de l'université, un schéma directeur a été élaboré par la Sorbonne Nouvelle dès la fin des années 90, dans le cadre du projet dit « Université du 3<sup>e</sup> Millénaire » et acté dans le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. Ce projet, baptisé « Un campus dans la ville », consiste en une série d'opérations successives :

1. **CONSTRUCTION**, sur un terrain non bâti aujourd'hui occupé par le Muséum d'Histoire Naturelle, à proximité de Censier (« îlot Poliveau »), d'un bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup> destiné à accueillir toutes les bibliothèques de Censier ainsi que la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, actuellement logée à l'étroit place du Panthéon et très utilisée par les chercheurs de la Sorbonne Nouvelle.
2. **DÉSAMIANTAGE ET RECONSTRUCTION** du centre Censier. Les activités du centre (hors bibliothèques) devront être hébergées provisoirement dans des locaux-tampons d'environ 20 000 m<sup>2</sup>, à proximité des bibliothèques. La restructuration de Censier devrait permettre une augmentation de surface d'environ 4 000 m<sup>2</sup>. Dans le même temps seraient construits, à côté de la bibliothèque Poliveau, 8 000 m<sup>2</sup> abritant une Maison de la recherche et une Maison de la professionnalisation.
3. **RETOUR** à Censier non seulement des activités provisoirement logées dans les locaux tampons mais aussi de cinq implantations excentrées qui seraient alors abandonnées au bénéfice d'une concentration des activités sur un même campus.

Au terme de ces opérations, la Sorbonne Nouvelle disposerait d'une surface d'environ 60 000 m<sup>2</sup>, certes encore insuffisante mais d'implantation cohérente, dans des bâtiments sains et rénovés.

La construction d'une bibliothèque sur l'îlot Poliveau doit être financée à hauteur de 22,8 millions d'euros par le CPER. Une étude de programmation de cette tranche de travaux a été effectuée dès 2002 (cabinet Carsault). Une étude de programmation des travaux de mise en sécurité de Censier et d'Asnières est en cours de réalisation (cabinet Benoît) et ses résultats devraient être disponibles dès la rentrée 2005.



Jusqu'à ce jour, les plus hautes autorités du Ministère de l'Éducation Nationale ont toujours confirmé à l'université que ce plan pourrait être suivi, de manière à respecter un calendrier prévisionnel laissant espérer un démarrage des travaux de Censier en 2008.

## Une situation bloquée

Or, force est de constater que l'avancement de ce plan est aujourd'hui complètement bloqué. Le concours d'architecte pour la construction sur l'îlot Poliveau aurait dû être lancé en 2003, et ne l'a toujours pas été parce que l'affectation préalable de cette parcelle à l'université de la Sorbonne Nouvelle n'a pas été effectuée. Outre l'opposition du Muséum à cette mesure, une foule de problèmes juridiques et techniques ont jusqu'à ce jour systématiquement retardé l'affectation du terrain. Le Ministère continue, par des courriers explicites, à présenter cette solution comme la seule envisagée mais tout laisse entendre qu'elle est au point mort. Les trois conseils de la Sorbonne Nouvelle ont solennellement voté à l'unanimité, le 15 juin 2004, une motion exprimant l'inquiétude de l'université quant à cette situation et demandant au Ministère de s'exprimer sur son avenir.

Par ailleurs, aucun financement n'a été prévu pour les travaux de désamiantage et de restructuration de Censier (qui devraient coûter entre 60 et 80 millions d'euros) et les locaux tampons nécessaires à l'opération n'ont pas été trouvés (24 000 m<sup>2</sup> si les bibliothèques doivent, elles aussi, être déménagées, faute de pouvoir disposer du bâtiment Poliveau).

Une solution de relogement semblait pouvoir être trouvée sur le campus de Jussieu. En effet, l'université Denis Diderot (Paris VII) doit, à partir de 2006, quitter les locaux qu'elle occupe à Jussieu pour rejoindre ceux qui sont construits pour elle sur la ZAC Rive gauche (110 000 m<sup>2</sup>). Il apparaît donc logique de considérer qu'une partie de ces locaux peuvent provisoirement héberger les activités du centre Censier pendant qu'il est en travaux. Le récent rapprochement de la Sorbonne Nouvelle et de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) sur des projets pédagogiques, scientifiques et administratifs plaide également pour cette solution, qui offre la possibilité de conforter la constitution d'un pôle universitaire multidisciplinaire en lui donnant une cohérence géographique.

Mais cette solution de bon sens n'a pas, jusqu'à ce jour, été actée par nos autorités de tutelle. Une mission interministérielle est actuellement en train d'étudier l'avenir de Jussieu. La Sorbonne Nouvelle espère qu'elle proposera des solutions qui permettront de contourner son projet initial, celui d'une augmentation de ses surfaces sur un campus recentré sur le Quartier Latin, condition indispensable du maintien de son attractivité, d'un fonctionnement rationalisé et d'une mutualisation renforcée avec les établissements voisins.

Faute d'une solution rationnelle et rapide, la Sorbonne Nouvelle considérerait légitimement que l'on souhaite sa disparition du paysage universitaire parisien. Bien loin de conforter la réorganisation de la formation et de la recherche en sciences humaines, cette mise à mort d'une université dynamique, innovante et originale appauvrirait irrémédiablement l'offre française dans des disciplines où elle assume un rôle irremplaçable.

